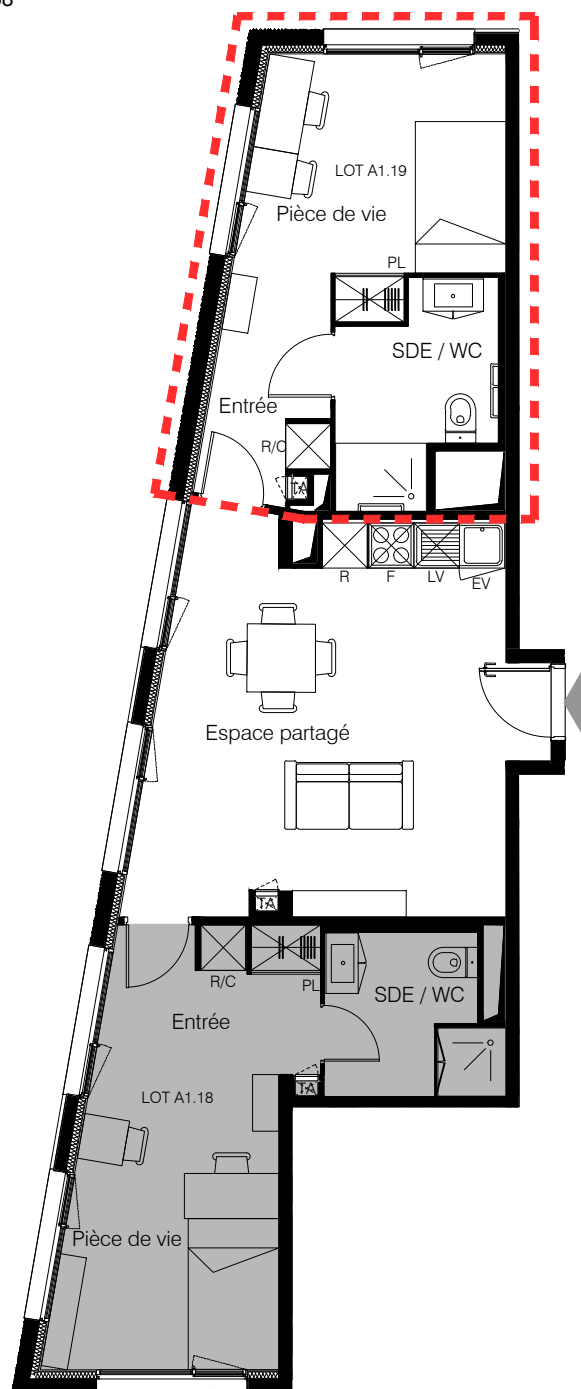


Le
315



BÂTIMENT A
R+1
UNITÉ M - N°A1.19 - PMR*

SURFACES HABITABLES	
Espace partagé	24.88 m²

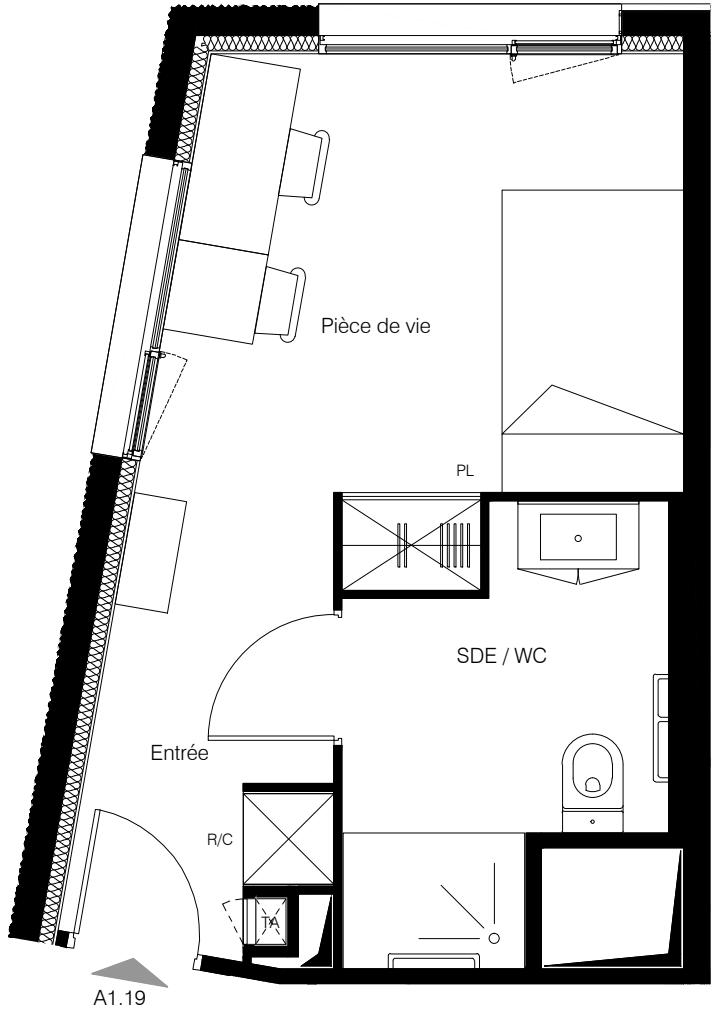
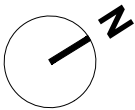
TOTAL HABITABLE	24.88 m²
------------------------	----------------------------

* Accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.)

L'unité matérialisée par les pointillés est vendue avec une quote-part de l'espace partagé.

La société se réserve le droit d'apporter des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif en ce qui concerne les dimensions libres, les équipements, les gaines et les faux plafonds. Les emplacements dévolus aux équipements ménagers sont représentés sur le plan de vente en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau. Seuls les éléments n'étant pas matérialisés par une croix en pointillé sont fournis. La société se réserve la possibilité d'adapter ou de substituer certains éléments du mobilier en accord avec le décorateur et le gestionnaire.

	Fenêtre avec partie fixe latérale	TA	Niche tableau
	Barre de maintien	PL	Placard
		R	Réfrigérateur
		EV	Evier
		LV	Lave-vaisselle
		F	Four



BÂTIMENT A
R+1
UNITÉ M - N°A1.19 - PMR*

SURFACES HABITABLES	
Entrée	4.47 m ²
Pièce de vie + PL	10.39 m ²
Salle d'eau / WC	5.21 m ²

TOTAL HABITABLE	20.07 m²
------------------------	----------------------------

	Fenêtre avec partie fixe latérale	TA	Niche tableau
	Barre de maintien	PL	Placard
		R	Réfrigérateur
		C	Plaque de cuisson

* Accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.)

La société se réserve le droit d'apporter des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif en ce qui concerne les dimensions libres, les équipements, les gaines et les faux plafonds. Les emplacements dévolus aux équipements ménagers sont représentés sur le plan de vente en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau. Seuls les éléments n'étant pas matérialisés par une croix en pointillé sont fournis. La société se réserve la possibilité d'adapter ou de substituer certains éléments du mobilier en accord avec le décorateur et le gestionnaire.